



**Être
conseiller**

dans une Cité des métiers





LE POINT DE VUE DE :

Nicolas Deguerry Centre Info - Conseiller sur le pôle
Organiser son parcours professionnel et de formation à la Cité des métiers de Paris.

« Dans la pratique de conseil, une vigilance particulière doit être accordée à la place de l'implicite. En effet, persuadé que l'autre sait, il peut arriver que nous l'empêchions de dire qu'il ne sait pas. Cette vigilance est nécessaire car le non-dit est générateur de malentendus. Les pré-supposés agissent défavorablement dans la relation entre le conseiller et l'utilisateur. Ainsi, quand je présume que l'utilisateur connaît tel dispositif ou telle mesure, je ne lui laisse pas d'espace pour communiquer sur ses éventuelles difficultés et il ne s'autorisera pas à me dire qu'il ne sait pas.

Les questions sont multiples et de toute nature. Si le conseiller se doit d'apporter une réponse, il doit s'interdire de trouver une solution à tout prix, surtout à une difficulté exposée. Sa réponse ne serait que le reflet de sa propre vision du problème et elle ne permettrait pas à l'utilisateur de prendre part à la recherche d'une solution. Il ne s'agit pas de décider à la place de l'utilisateur, mais bien de lui donner les moyens de trouver sa solution en toute autonomie. C'est la reformulation de la demande et tout l'outillage simple des techniques d'entretien qui vont être sollicités ».

Ce guide est destiné à l'usage des conseillers et autres personnels travaillant dans les différentes cités des métiers du Réseau international des Cités des métiers et ne peut être utilisé dans un autre cadre sans autorisation et mention du soutien dont il a bénéficié.
Il ne reflète que les points de vue du Réseau des Cités des métiers ; la commission européenne n'est pas responsable des informations qu'il contient.

sommaire

LE CONSEILLER, UN POSTE AU CŒUR DE LA CITE DES METIERS L'ACTIVITE DE CONSEIL AU SEIN DE LA CITE DES METIERS CONSTRUIRE DES PROJETS COMMUNS AVEC LES AUTRES PARTENAIRES UN REFERENTIEL DE COMPETENCES

Le but de ce guide est de permettre aux conseillers de mieux appréhender les spécificités de leur positionnement et de leur pratique professionnelle dans le contexte spécifique de la Cité des métiers et du réseau.

Les objectifs sont de les aider à :

- clarifier leur positionnement et leur rôle par rapport aux autres acteurs du même champ;
- repérer leurs fonctions et renforcer leur professionnalisme (en examinant leurs compétences pour les accroître et les mutualiser dans le cadre du réseau).

et également de :

- contribuer à leur formation continue;
- favoriser une pratique d'échange de savoirs professionnels.



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier du Fonds Social Européen - Actions Innovantes Transnationales - Compétitivité régionale et emploi - 2007-2013 Axe 4 - Mesure 3.

-Projet Ampli (Amélioration mutuelle de la performance des lieux intégrés) convention n° 2009-H-57-UO.

Ce guide a été réalisé dans le cadre du projet AMPLI ; il est le fruit d'un travail collectif transnational.

Partenaires :

Porta 22, Espai de Noves Ocupacions, Barcelone
Città dei Mestieri e delle Professioni di Milano e Lombardia, Milan
Città dei Mestieri e delle Professioni di Roma, Rome
Cidade das Profissões do Porto, Porto
Association Réseau des Cités des métiers

Coordination : Cité des métiers de la Cité des sciences et de l'industrie, Paris
Coordination éditoriale : Bernadette Thomas - Copyright © 2009, Paris